

# Janssen Inc.

## Critères d'admissibilité et d'exclusion aux subventions à la formation médicale

Toutes les demandes de subvention sont examinées conformément au [Code d'éthique de Médicaments novateurs Canada \(MNC\)](#).

### Critères d'admissibilité

**Un soutien peut être envisagé pour les demandes relevant des secteurs thérapeutiques suivants :**

- Immunologie (maladie inflammatoire de l'intestin, rhumatologie, dermatologie)
- Neurosciences (schizophrénie, trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité)
- Maladies cardiovasculaires et métaboliques
- Hypertension artérielle pulmonaire
- Maladie de la rétine
- Oncologie (hématologie : myélome multiple, leucémie lymphoïde chronique, lymphome à cellules du manteau; oncologie génito-urinaire; cancer du poumon, de la prostate et de la vessie)

**Les demandes qui proviennent des personnes ou organismes suivants peuvent être acceptées :**

- Établissements universitaires
- Hôpitaux
- Sociétés médicales
- Associations de professionnels de la santé
- Organismes sans but lucratif enregistrés
- Fournisseurs de développement professionnel continu (DPC)

### Critères d'exclusion

**Les demandes qui proviennent des personnes ou organismes suivants ne seront pas acceptées :**

- Particuliers
- Cliniques privées
- Organismes à but lucratif
- Agences/fournisseurs de formation médicale

**Des exemples de demandes de subventions non admissibles peuvent inclure, mais sans s'y limiter :**

- Activités non axées sur l'apprentissage et le perfectionnement.

- Activités ciblant des publics inappropriés. Les subventions à l'éducation médicale visent à soutenir l'apprentissage et le perfectionnement des professionnels de la santé, tels que définis par le Code d'éthique de MNC.
- Demandes de subvention pour des activités de financement à l'extérieur du Canada
- Invitation faite à Janssen Inc., à contrôler, influencer ou participer à la conception ou à la conduite de l'activité ou à acquérir un avantage tangible.
- Activités de recherche/cliniques (y compris la participation des patients et des études entreprises par des investigateurs)
- Demandes de subvention dans l'intention que le financement de Janssen Inc. couvre la totalité des coûts liés à l'exécution du programme/projet.
- Demandes de subvention reçues en dehors des secteurs thérapeutiques de Janssen Inc.
- Subventions à des particuliers
- Bourses qui soutiennent des étudiants poursuivant une maîtrise, un doctorat ou un M.D. (Les bourses de formation professionnelle soutiennent les personnes qui ont terminé leur doctorat et/ou leur M.D.)
- Déplacements personnels
- Divertissements
- Charges d'exploitation pour soutenir les coûts existants associés à l'équipement, aux manuels ou aux abonnements aux publications, aux plateformes de réunions en ligne, au développement et à l'entretien de sites Web ou aux lignes téléphoniques.
- Frais généraux (c.-à-d. salaires excluant les boursiers, loyer, assurance, services publics, etc.)
- Perfectionnement professionnel
- Demandes relatives à des programmes qui ont déjà commencé ou qui sont en cours
- Prix de reconnaissance
- Prix
- Contributions caritatives
- Demandes de subvention pour une prise en charge d'aliments et de boissons uniquement.
- Activités organisées dans des lieux/hôtels/restaurants somptueux qui ne répondent pas aux critères énoncés dans le Code d'éthique de [MNC](#)
- Clubs de lecture d'articles spécialisés et/ou séries de réunions tenus à l'extérieur d'un hôpital, d'une clinique ou d'un établissement universitaire.
- Frais de déplacement pour tout participant non conférencier